

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Janvier 2016

OBJET : Cession d'un ensemble immobilier à usage mixte de bureaux et d'habitat dénommé « Hôtel de la Marine » sis 23, Rue des Phocéens à Marseille (13002) au profit de la société Perimmo

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de confirmer la désaffectation de l'ensemble immobilier à usage mixte de bureaux et d'habitat dénommé « Hôtel de la Marine » sis 23, Rue des Phocéens à Marseille (13002) et de le déclasser du domaine public dans le domaine privé du Département,
- d'approuver la cession sans condition suspensive, au profit de la société Perimmo, de ce bien moyennant un prix de 3 200 000 €, conforme à l'avis de France Domaine.
- d'autoriser la signature de l'acte de cession définitif et le cas échéant, au préalable si nécessaire, d'un compromis sans condition suspensive avec versement d'une indemnité de 5% du montant du prix ainsi que de tout autre document se rapportant à cette transaction.

La recette correspondante, soit 3.200.000,00€, sera imputée sur les crédits inscrits au budget départemental, sur le chapitre 77, fonction 0202, article 775.

Les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Votent pour : Le groupe « Un département gagnant – Les Républicains – UDI-Indépendants de droite » ; Le groupe des élus Indépendants ; Le groupe Communiste et Partenaires ; Le groupe Socialiste Ecologiste ; Le groupe des Socialistes et Républicains ;
Mme PUJOL

Vote contre : M. VERANI.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Annie Citton
Directeur
du Service des Séances de l'Assemblée

